



Bangui, le 19. Avril 2023

Communiqué de Presse

L'EUAM RCA félicite les autorités centrafricaines de la promulgation de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale

La République centrafricaine s'est engagée dans un nouveau processus de réforme du secteur de la sécurité afin de relever le défi de la restauration de l'Etat sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce contexte que s'inscrit la promulgation de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale par le Président de la République centrafricaine du 14 avril 2023. « Nous félicitons la République centrafricaine pour la validation de ce texte clé qui permet la modernisation de la Police Nationale et constitue un pas important vers la sécurisation du pays », résume Jose Marques Dias, chef de la Mission EUAM RCA. Pendant deux années, les conseillers de la Mission EUAM RCA, de la Police des Nations Unies (UNPOL) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont soutenu les représentants de la Police Nationale à réviser cette loi.

La loi permet la « modernisation » de la Police Nationale

La loi renforce la capacité institutionnelle et crée un cadre juridique fiable pour restructurer en profondeur l'organisation de la Police, et répondre aux besoins de la population centrafricaine en termes de défi sécuritaire. L'objectif principal était d'élaborer une loi adaptée au contexte des moyens, de la politique et de la sécurité, et qui prenne également en compte des principes fondamentaux tels que les droits humains et l'égalité de genre. La modernisation se traduit également par un changement de nom : l'ancienne Police centrafricaine devient Police Nationale.

EUAM RCA réaffirme son soutien à la prochaine étape des travaux

« La signature de la loi organique est une étape dans une réforme structurelle en profondeur. Nous sommes très honorés de pouvoir accompagner nos partenaires centrafricains dans la prochaine phase de travail décisive de cette réforme fondamentale et de poursuivre notre fructueuse collaboration », résume le chef de la Mission EUAM RCA. L'accent sera mis sur le décret d'application de la loi organique qui précisera le texte pour une mise en œuvre effective.



Avril 2023 : La Mission EUAM RCA rencontre le Directeur Générale de la Police Nationale a l'occasion de la promulgation de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale.



Septembre 2021 : L'atelier de pré-validation de la Loi Organique en présence du ministre de l'Intérieure et des partenaires internationaux.



Juillet 2021 : EUAM RCA, UNPOL Pendant la remise du projet de la Loi Organique au Directeur General de la Police centrafricaine (DGPC).

Sur la Mission EUAM RCA :

À l'invitation du Président de la République centrafricaine, la Mission EUAM RCA a été établie en décembre 2019 par le Conseil européen. Elle a été déployée en juillet 2020 à Bangui. En 2022, son mandat a été prolongé jusqu'en août 2024. EUAM RCA est une mission civile de conseil sans pouvoir exécutif qui appuie les Autorités centrafricaines dans la réforme du secteur de la sécurité intérieure afin d'améliorer la situation de la population en matière de sécurité, de créer les bases du développement du pays et d'atteindre une paix durable. La Mission EUAM RCA s'oriente sur les meilleures pratiques, tout en prenant en compte la situation locale.

Pour plus d'informations :

https://www.eas.europa.eu/euam-rca_fr

https://twitter.com/EUAM_RCA

<https://www.facebook.com/EUAMRCA.EU>

<https://www.linkedin.com/company/euam-rca/>

Service de presse et relations publiques EUAM RCA : Email : press@euam-rca.eu